

## Le nombre de musiciens « Rmistes »

Il n'est pas possible de connaître précisément le nombre de musiciens bénéficiaires du RMI (et par là même, son évolution numérique précise), du fait du mode d'attribution du RMI : ce dernier est en effet attribué selon des critères d'estimation de ressources globales du foyer et non selon des critères individuels d'ordre professionnel. Concrètement, l'activité professionnelle des allocataires RMI n'apparaît jamais dans les statistiques produites par la Caisse nationale d'allocations familiales.

Une approche quantitative est toutefois possible grâce aux données de l'ANPE, seul fichier national où figurent à la fois le métier de référence de la personne et son statut d'allocataire RMI, mais tous les allocataires du RMI ne sont pas inscrits à l'ANPE, donc le comptage que permet l'ANPE n'est pas exhaustif.

sein des autres professions du spectacle (voir tableau ci-dessous). Depuis fin 2001, cette part oscille entre 11 et 13 %.

*Part des musiciens inscrits à l'ANPE  
allocataires du RMI*

	Musiciens	Ensemble des professions du spectacle
Au 31 décembre 2001	12,3	9,5
Au 31 décembre 2002	11,4	8,8
Au 31 décembre 2003	11,6	9,4
Au 31 décembre 2004	12,3	10,1
Au 31 décembre 2005	13,0	10,3
Au 31 décembre 2006	12,2	9,4

Source : ANPE, Fichier historique administratif

## 2. RAPPEL DES DONNÉES RÉCENTES SUR LA POPULATION DES MUSICIENS

### 1. LES MUSICIENS RMISTES<sup>1</sup>

Selon les données communiquées par le service Études, évaluation et statistiques de l'ANPE, la part des musiciens inscrits à l'ANPE touchant le RMI<sup>2</sup> est un peu plus élevée (deux points en moyenne) qu'au

*Il s'agit de la profession artistique du spectacle numériquement la plus représentée et celle dont les effectifs ont le plus augmenté au cours des dernières années.*

En 2004 : 32 000 musiciens intermittents<sup>3</sup> (contre 19 800 comédiens – seconde population en

1. Source : au 6 mars 2007, ANPE, Département Études, évaluation et statistiques.

2. Il s'agit de la proportion d'« artistes de la musique et du chant » (code ROME 21 212) parmi l'ensemble des personnes inscrites dans l'un des 16 métiers du spectacle retenus au sein du code ROME.

3. Source : Caisse des congés spectacles. Cet effectif agrège la catégorie des « musiciens », des « artistes lyriques », des « chefs d'orchestre » et des « chanteurs de variétés » recensés par la Caisse des congés spectacles. Par ailleurs, on compte environ 2 200 musiciens permanents d'orchestre dont 60 % environ figurent dans les données Caisse des congés spectacles au titre des cachets ponctuels qu'ils reçoivent pour des prestations accomplies en dehors de leur travail permanent au sein de l'orchestre.

effectifs) – soit un bon quart (26 %) de l'ensemble de la population intermittente, artistes et techniciens confondus.

Les musiciens n'étaient qu'un peu plus de 7 000 en 1987 : leurs effectifs ont donc plus que quadruplé. Leur part au sein de la population totale des intermittents s'est elle aussi fortement accrue entre 1987 et 2004 (19 % en 1987, 26 % en 2004).

- *La précarisation des situations individuelles moyennes des musiciens (au titre de leur activité artistique d'intervenant) est importante.*

Entre 1987 et 2004, leur volume annuel moyen de travail a été divisé par deux : en 1987, un musicien intermittent travaillait en moyenne 74 jours dans l'année ; en 2004, 35 jours<sup>4</sup>.

(Attention : cette baisse n'est mesurée qu'à partir des données Caisse des congés spectacles, donc à partir du volume de travail déclaré au titre des cachets d'intervenant. Les musiciens – comme les autres catégories d'intervenants – peuvent avoir une ou plusieurs autres activités rémunérées n'apparaissant pas dans cette source, exemple : emploi permanent dans un orchestre, dans une école de musique, activités d'animation, autre activité professionnelle hors champ artistique, etc.).

- *Les musiciens constituent aussi la première catégorie (en effectifs) parmi les demandeurs d'emploi des métiers du spectacle.*

En 2006 : 33 600 demandeurs d'emploi musiciens, soit un quart des demandeurs d'emploi des métiers du spectacle (contre 21 000 demandeurs comédiens – 2<sup>e</sup> population en effectifs). Cet effectif a augmenté de 39 % entre 1997 et 2006<sup>5</sup>.

Les demandeurs d'emploi musiciens présentent globalement les caractéristiques suivantes<sup>6</sup> :

- 78 % sont des hommes (proportion supérieure de plus de 11 points par rapport à la moyenne du spectacle) ;
- moins concentrés sur l'Île-de-France et Paris que les autres métiers du spectacle : 28 % des demandeurs musiciens en IDF et 13 % à Paris, contre respectivement 46 % et 26 % des demandeurs des métiers du spectacle en moyenne ;
- c'est le métier du spectacle le plus concerné par l'inscription de longue durée à l'ANPE : 63 % des inscrits le sont depuis 1 an et plus, 35 % depuis 3 ans et plus contre 58 % et 26 % pour l'ensemble des métiers du spectacle ;
- ils sont plus souvent bénéficiaires des minima sociaux (RMI et Ass) : 16 % (contre 13 % en moyenne pour les métiers du spectacle).

4. Source : Caisse des congés spectacles.

5. Source : Département Études, évaluation et statistiques de l'ANPE.

6. Source : Éric RENARD, *Les demandeurs d'emploi des métiers du spectacle*, Observatoire de l'ANPE, Les essentiels, novembre 2005.